

Chômage

Légère diminution du taux de chômage en 2015

En 2015, le taux de chômage régional connaît des fluctuations trimestrielles de faible amplitude pour s'établir à 12,0 % de la population active en fin d'année, soit une baisse annuelle de 0,3 point. Cette diminution, qui ne s'était pas produite depuis cinq ans, est le reflet d'un certain dynamisme de l'emploi en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi dans la région progresse moins que l'an passé et l'inflexion est marquée pour les demandeurs d'emploi sans activité. Mais le contingent de ceux qui exercent une activité réduite augmente encore sensiblement. Le chômage de longue et surtout de très longue durée continue aussi à progresser et touche toujours essentiellement les seniors. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue, avec la progression du nombre de bénéficiaires de contrats aidés.

Clarisse Landes (Pôle emploi), Dominique Fiche (Directe), Roger Rabier (Insee)

Fin 2015, 570 200 demandeurs d'emploi (catégories A,B,C) sont inscrits à Pôle emploi en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP), soit 25 300 supplémentaires en une année (+ 4,6 %).

Une moindre hausse de la demande d'emploi en 2015

Cette hausse, la huitième consécutive, est toutefois moins soutenue que les années antérieures. Durant l'année, la tendance s'améliore avec, en données corrigées des variations saisonnières, une progression limitée à 1,3 % au second semestre contre + 3,4 % au premier. Il faut remonter au premier semestre 2008 pour trouver une évolution plus favorable.

L'augmentation annuelle est moins prononcée qu'au niveau national (+ 4,9 %) en 2015 (*figure 1*), même si le constat n'est plus valable sur longue période (+ 84 % en LRMP contre + 77 % au niveau national depuis 2007). Depuis 2007, 260 000 demandeurs d'emploi supplémentaires sont inscrits à Pôle emploi en LRMP.

En 2015, la progression des demandeurs d'emploi n'ayant aucune activité (catégorie A) est particulièrement limitée (+ 2,3 %), comparée à celle des demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (+ 10,1 % pour les catégories B et C). Comme en 2010, où cette même divergence s'est produite, cela pourrait être le signe d'une reprise progressive de l'emploi, en partie sous forme d'une activité réduite.

Les seniors particulièrement touchés par la demande d'emploi de longue durée

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an)

ne cesse de progresser et augmente de 10,5 % cette année (+ 0,5 % pour ceux inscrits depuis moins d'un an). La majorité d'entre eux sont inscrits depuis plus de deux années, signe des difficultés à retrouver un travail après une longue période sans emploi. La progression la plus forte concerne les 82 000 inscrits depuis plus de trois ans dont le nombre a doublé en seulement quatre années. Dans la région, la part des demandeurs d'emploi de longue durée est au même niveau que pour la France, y compris pour les inscrits depuis plus de deux ou trois ans.

L'inscription de longue durée concerne près des deux tiers des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus, contre seulement un sur cinq pour les moins de 25 ans. Plusieurs facteurs influencent défavorablement la situation des seniors, à commencer par l'allongement de la durée de cotisation qui les oblige à rester plus longtemps sur le marché du travail. La dispense de recherche d'emploi, qui permettait précédemment de ne plus être obligé de rechercher un emploi à partir d'un certain âge, a progressivement disparu, entraînant mathématiquement une hausse de la demande d'emploi des seniors. Enfin, par rapport aux jeunes qui trouvent plus facilement des emplois de courte durée (saisonniers, CDD ou intérim) et donc restent moins durablement demandeurs d'emploi, les seniors éprouvent plus de difficultés à retrouver un travail. Les femmes sont un peu plus concernées par la demande d'emploi de longue durée que les hommes, en particulier chez les seniors.

L'augmentation de la demande d'emploi concerne également les seniors inscrits depuis moins d'un an, leur nombre augmentant globalement de 9,8 % sur l'année. Il s'agit toutefois de la progression la plus faible de ces dernières

années, le nombre de seniors à la recherche d'un emploi ayant presque triplé depuis fin 2007.

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi diminue

La hausse est moindre pour les moins de 25 ans depuis fin 2007 (+ 61,5 %), avec même une diminution de 0,9 % de la demande d'emploi des jeunes en 2015. Pour ce public, on note un repli de 4 % du nombre de demandeurs d'emploi n'ayant eu aucune activité, alors que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi ayant une activité plus ou moins réduite est en augmentation sur l'année.

Les jeunes ne sont toutefois pas ceux ayant le plus fréquemment une activité durant le mois. Ainsi 29 % des seniors et des jeunes demandeurs d'emploi ont exercé une activité durant le mois de décembre 2015, mais la proportion atteint 34 % pour les 25-49 ans. Quel que soit l'âge, la part des femmes ayant une activité réduite est supérieure à celle des hommes, l'écart étant maximal pour les seniors (34 % des demandeuses d'emploi d'au moins 50 ans exercent une activité durant le mois contre 23 % des hommes du même âge).

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé en forte hausse

Fin 2015, près de 43 000 bénéficiaires d'un contrat aidé sont en Contrat Unique d'Insertion (CUI) ou en Emploi d'Avenir (EAv) en LRMP, soit 7 000 de plus que fin 2014 (*figure 2*). Les trois quarts des bénéficiaires travaillent dans le secteur non marchand, en progression de 8 % sur un an : environ 40 % sont dans des associations, 20 % dans des communes et autant dans l'enseignement public. Dans le secteur marchand, le nombre de contrats

progresses fortement avec 10 300 bénéficiaires fin 2015 (5 600 fin 2014).

Les jeunes ne sont pas les plus nombreux à bénéficier d'un contrat aidé : ils sont 15 500 pour 8 800 seniors et 18 600 bénéficiaires de 26 à 49 ans. Toutefois, rapporté au nombre de demandeurs d'emploi, les jeunes sont une cible prioritaire des contrats aidés : 16 % des jeunes demandeurs d'emploi bénéficient d'un contrat aidé, contre 6 % des seniors et 5 % des 25-49 ans. Quel que soit l'âge, le nombre de bénéficiaires augmente fortement, la hausse étant encore plus forte pour les seniors.

Si les deux tiers des contrats aidés du secteur non marchand sont occupés par des femmes, ces dernières sont en revanche minoritaires dans le secteur marchand. Globalement, 62 % des bénéficiaires sont des femmes. Le niveau de formation des bénéficiaires augmente : 22 % ont un niveau supérieur au baccalauréat général (20 % fin 2013). Un tiers des contrats concernent des métiers dans les services à la personne et à la collectivité, le support à l'entreprise ainsi que l'hôtellerie-restauration accueillant chacun 15 % des bénéficiaires.

Un recours accru à l'activité partielle

En 2015, plus de 1,6 million d'heures d'activité partielle ont été utilisées par les entreprises de la région, soit un quart de plus qu'en 2014. Les volumes ne cessent d'augmenter depuis 2011, même s'ils demeurent assez éloignés des records de

2009 avec près de 3 millions d'heures non travaillées (*figure 3*).

Si l'industrie demeure le secteur faisant le plus appel à l'activité partielle avec 620 000 heures en 2015 (loin des 2,3 millions de 2009), c'est surtout dans la construction et le tertiaire que la progression est la plus importante. Ainsi 330 000 heures ont été non travaillées dans la construction, surtout dans les constructions spécialisées : c'est 60 % de plus qu'en 2014. Le recours à l'activité partielle connaît une forte évolution dans les activités d'ingénierie et d'études techniques.

Bien que 71 % des heures non travaillées soient liées à la conjoncture économique, les sinistres et intempéries impactent fortement l'activité en 2015 avec 220 000 heures non travaillées, soit le double de l'année précédente.

Légère diminution du taux de chômage

En 2015, le taux de chômage baisse de 0,3 point en LRMP en lien avec un certain dynamisme de l'emploi. Il s'agit de la première évolution annuelle favorable depuis 2010 (*figure 4*). Sur l'ensemble de la France métropolitaine, ce taux est quasiment stable.

Toutes les régions de France métropolitaine connaissent une quasi-stabilité ou une légère diminution du taux de chômage en 2015, LRMP se situant au deuxième rang des plus fortes baisses annuelles derrière la Corse. Durant l'année, le taux de chômage régional

connaît des fluctuations trimestrielles de très faible amplitude.

Avec 12,0 % de la population active à la recherche d'un emploi fin 2015, LRMP présente toujours le deuxième plus fort taux de chômage des régions métropolitaines derrière Nord-Pas-de-Calais-Picardie (12,5 %).

Au sein de la région, quatre départements se classent parmi les cinq départements métropolitains les plus affectés par le chômage. Les Pyrénées-Orientales affichent toujours le taux de chômage le plus élevé de France métropolitaine, en dépit d'une baisse annuelle de 0,2 point (*figure 5*). L'Hérault occupe la deuxième place même si la part de la population active à la recherche d'un emploi fléchit de 0,5 point en 2015, soit la troisième plus forte diminution derrière la Haute-Saône et le Territoire de Belfort. Les départements ruraux, à faible taux de chômage, comme l'Aveyron, le Gers et la Lozère subissent quant à eux, une légère dégradation en 2015.

Les zones d'emploi des deux métropoles régionales, Toulouse et Montpellier, connaissent des évolutions favorables en 2015, avec des baisses respectives de 0,3 et 0,5 point du taux de chômage (*figure 6*). La zone d'emploi de Clermont-L'Hérault-Lodève, limitrophe à la zone d'emploi montpellieraine, bénéficie d'une diminution de 1,1 point du taux de chômage. En revanche, ce taux s'accroît de 0,2 à 0,3 point dans les zones d'emploi de Millau, Saint-Gaudens, Rodez et Figeac. ■

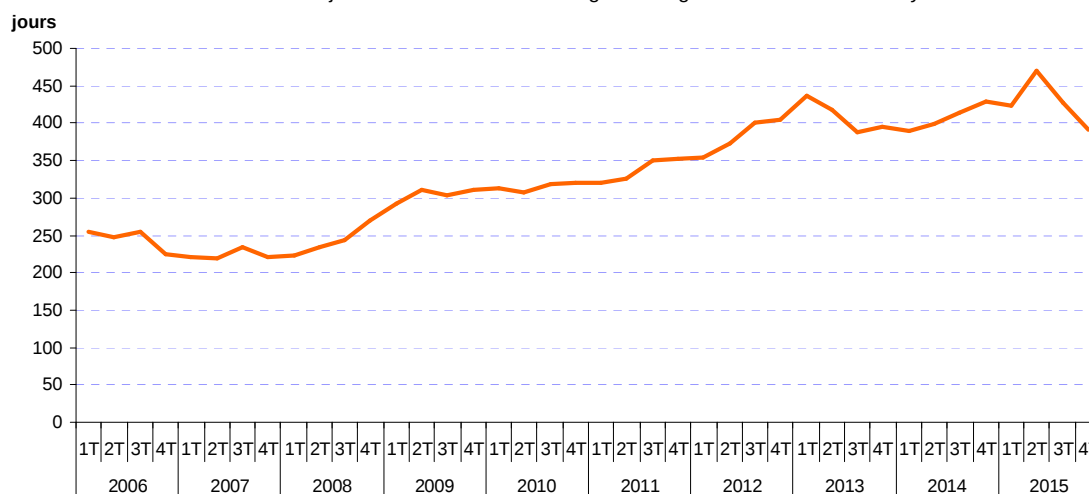
L'indicateur conjoncturel de durée au chômage

Au dernier trimestre 2015, l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) s'établit à 392 jours en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Autrement dit, si la conjoncture économique de ce trimestre se maintenait, un demandeur d'emploi resterait, en moyenne, inscrit 13 mois consécutifs à Pôle emploi.

La forte dégradation de la situation économique depuis 2008 a eu pour effet d'augmenter la durée passée au chômage. Pour autant, depuis le second semestre 2015, la situation tend à s'améliorer. Au final sur l'ensemble de l'année 2015, cet indicateur affiche une diminution de plus d'un mois (36 jours).

Les demandeurs ne sont pas égaux face à la durée du chômage. Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont les plus touchés par le chômage de longue durée. En effet, l'ICDC des seniors est environ trois fois plus important (691 jours) que celui des jeunes (217 jours). De même, les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi suite à un licenciement (économique ou non) sont confrontés à des durées moyennes de chômage élevées dépassant les 600 jours. En général plus âgés, les cadres figurent parmi les publics les plus affectés par une durée de chômage importante (439 jours). À l'inverse, les durées les plus courtes de chômage, au sens de l'ICDC, concernent les demandeurs d'emploi plus jeunes, se présentant pour la première fois sur le marché du travail, ou bien ceux ayant démissionné de leur dernier emploi.

Évolution de l'indice conjoncturel de durée de chômage en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées



Définition : L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il consiste à évaluer la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute leur période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

Source : Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi indemnisés

En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, le nombre d'allocataires indemnisés par Pôle emploi est en progression de 4,1 % sur un an. Il s'élève à 339 000 personnes fin janvier 2016, représentant plus de la moitié des demandeurs d'emploi inscrits (52 %).

Plus particulièrement, 79 % des allocataires sont indemnisés au titre de l'assurance chômage et perçoivent en moyenne une indemnité de 1 075 €, pour un salaire moyen de référence de 1 800 €. Après expiration des droits à l'Assurance chômage, le passage en régime de solidarité se traduit par une perte de revenu de l'ordre de 65 % pour une indemnisation moyenne de 470 € par mois. En LRMP, 48 300 personnes perçoivent l'allocation de solidarité spécifique, soit une légère diminution sur un an (0,1 %).

Dans la région, la durée moyenne d'indemnisation atteint 14,5 mois dans la région tous allocataires confondus. Cet indicateur diffère sensiblement selon le régime d'indemnisation. Ainsi pour l'Assurance chômage, il s'élève en moyenne à 8,7 mois et pour le régime de solidarité à 44,9 mois.

1 Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Évolution 2015/2014 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	281,2	201,7	4,2	1,7
Femmes	289,0	184,6	5,1	2,8
Moins de 25 ans	82,2	58,1	-0,9	-4,0
25 à 49 ans	353,5	232,3	4,1	1,4
50 ans ou plus	134,6	95,9	9,8	8,9
Inscrits depuis un an ou plus	251,1	nd	10,5	nd
Languedoc- Roussillon-Midi- Pyrénées	570,2	386,3	4,6	2,3
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015

Note : données brutes

Source : Pôle emploi ; DARES.

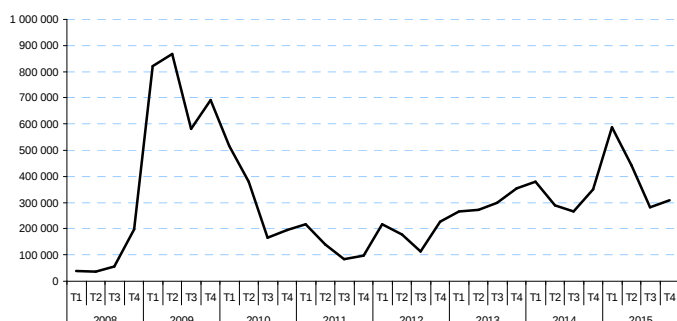
**2 Nombre de bénéficiaires de contrats aidés
au 31 décembre en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées**

	2014	2015 (p)	Évolution 2015/2014 (en %)
Emplois aidés du secteur marchand	5 547	10 255	84,9
Contrat unique d'insertion (CUI) - Contrat initiative emploi (CIE)	3 329	6 933	108,3
Emplois d'avenir	2 218	3 322	49,8
Emplois aidés du secteur non marchand	30 288	32 589	7,6
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (1)	21 509	22 961	6,8
Emplois d'avenir	8 779	9 628	9,7
Total emplois aidés	35 835	42 844	19,6

p : données provisoires.

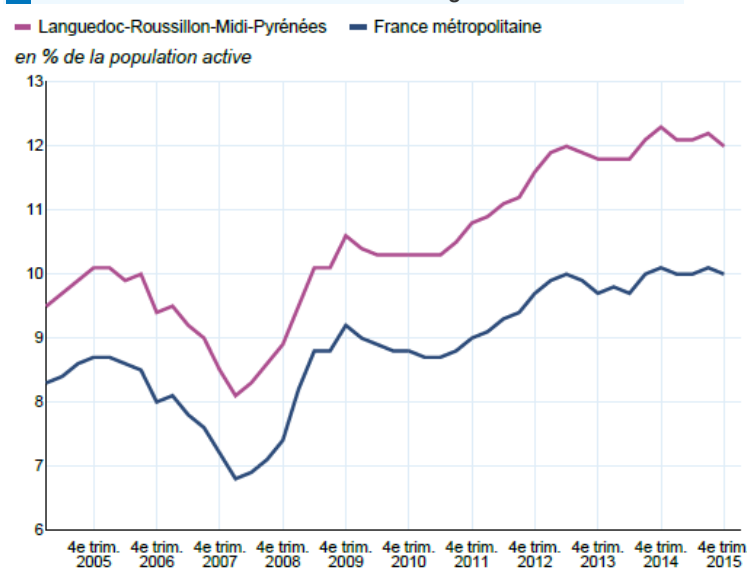
(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

Source : DARES.

3 Nombre d'heures d'activité partielle en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée)

Source : DARES - DGEFP, extraction Sinapse

4 Évolution trimestrielle du taux de chômage

Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

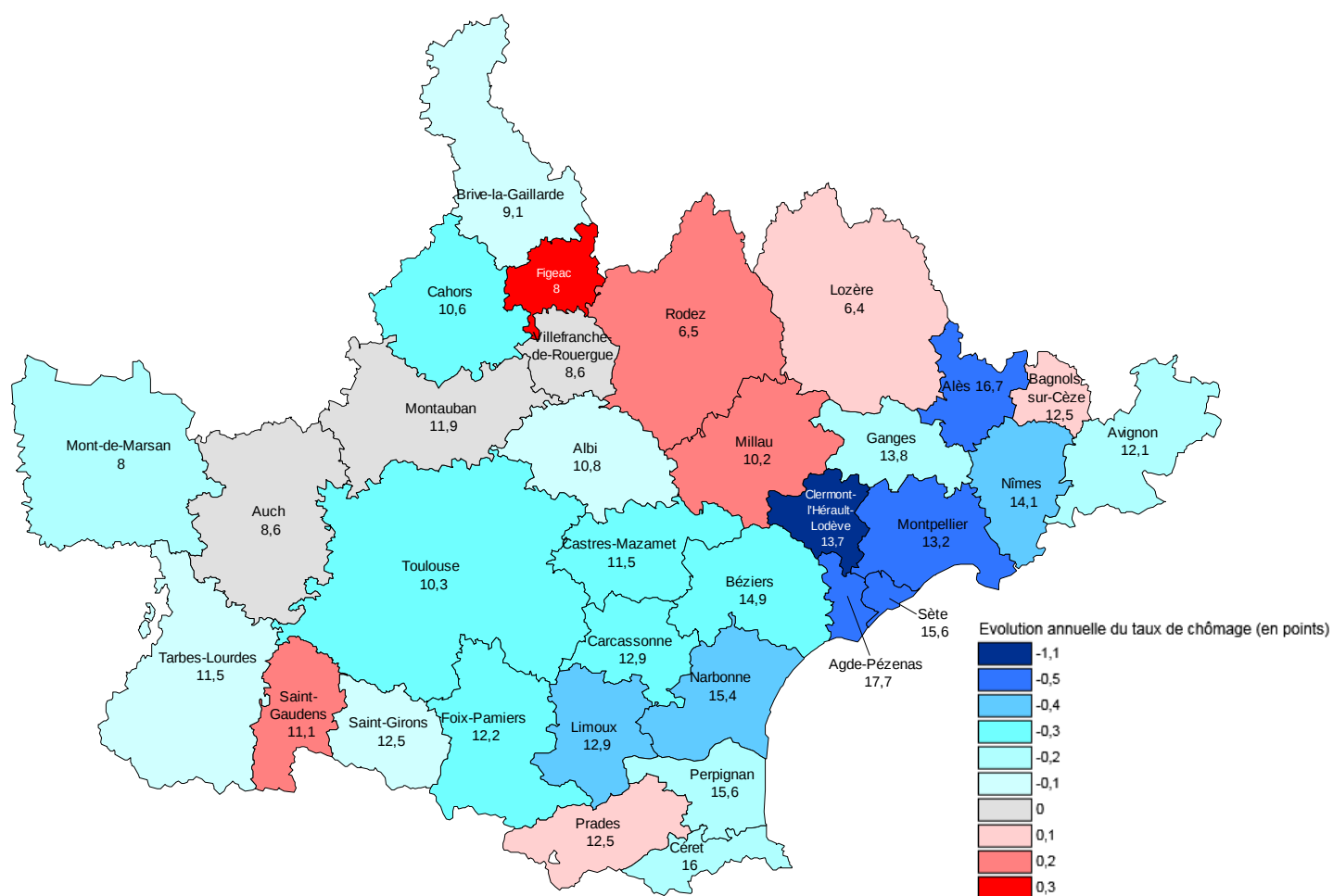
5 Taux de chômage par département en %

	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	Évolution 2015T4/2014T4 (en points de %)
Ariège	12,6	12,3	12,3	12,4	12,3	-0,3
Aude	14,2	14,0	14,0	14,1	13,8	-0,4
Aveyron	7,3	7,3	7,3	7,5	7,5	0,2
Gard	14,3	14,0	14,1	14,2	14,0	-0,3
Haute-Garonne	10,7	10,5	10,5	10,6	10,4	-0,3
Gers	8,2	8,2	8,0	8,3	8,3	0,1
Hérault	14,6	14,3	14,2	14,4	14,1	-0,5
Lot	9,4	9,2	9,2	9,3	9,2	-0,2
Lozère	6,3	6,3	6,3	6,4	6,4	0,1
Hautes-Pyrénées	11,6	11,6	11,6	11,7	11,4	-0,2
Pyrénées-Orientales	15,6	15,5	15,5	15,8	15,4	-0,2
Tarn	11,1	10,9	10,9	11,0	10,9	-0,2
Tarn-et-Garonne	11,7	11,6	11,6	11,7	11,7	0,0
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	12,3	12,1	12,1	12,2	12,0	-0,3
France Métropolitaine	10,1	10,0	10,0	10,1	10,0	-0,1

p : données provisoires.

Note : données cvs

Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

6 Taux de chômage par zone d'emploi au 4^e trimestre 2015 (en %)

Note : données CVS.

Lecture : au 4^e trimestre 2015, le taux de chômage atteint 10,3 % dans la zone d'emploi de Toulouse, soit 0,3 point de moins qu'au 4^e trimestre 2014.

Source : Insee, taux de chômage localisés